



N°2026/DESUP/094

Arrêté n°2026/DESUP/094 portant modification de l'arrêté n°2026/DESUP/002 relatif à la constitution des bureaux de vote électronique et du bureau de vote centralisateur pour l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes - Pays de la Loire

**La Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes,
Chancelière des universités**

Vu le code de l'éducation, notamment ses articles L.822-1 et suivants et R.822-2, R.822-10, R.822-12, R.822-12-1 et suivants ;

Vu le décret du 13 juillet 2022 portant nomination de Madame Katia BÉGUIN en qualité de Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, Rectrice de l'Académie de Nantes et Chancelière des universités ;

Vu le décret n°2021-457 du 15 avril 2021 relatif aux élections des représentants des étudiants au conseil d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires et aux dispositions pouvant être prises par les recteurs de région académique en cas de difficulté grave rencontrée dans le fonctionnement du conseil d'administration d'un centre régional ;

Vu l'arrêté ministériel du 23 octobre 2025 relatif à l'élection des représentants des étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu la circulaire du ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'espace du 13 novembre 2025 précisant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants aux conseils d'administration des Centres Régionaux des Œuvres Universitaires et Scolaires ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 18 novembre 2025 portant création de la commission électorale aux élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 27 novembre 2025 fixant les modalités d'organisation des élections des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 14 janvier 2026 fixant la liste électorale relative à l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu l'arrêté de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire du 22 janvier 2026 portant modification de l'arrêté du 16 janvier 2026 fixant les listes de candidature pour l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire ;

Vu la décision du 22 janvier 2026 relative à l'invalidité de la liste de candidature La Cocardé Etudiante ; L'Alternative Patriote (Collège 1).

ARRÊTE

Article 1

L'arrêté n°2026/DESUP/002 relatif à la constitution des bureaux de vote électronique et du bureau de vote centralisateur pour l'élection des représentants étudiants au conseil d'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes - Pays de la Loire susvisé est modifié comme suit :

Pour l'article 1, au lieu de lire :

« Le bureau de vote électronique par collège électoral est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Nantes – Pays de la Loire.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections. Pour chaque représentant titulaire d'une liste de candidats, est désigné un représentant suppléant.

En conséquence, sont désignés pour les bureaux de vote électoraux (BVE) :

Pour le collège I Loire Atlantique – Vendée :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres | |
|--|------------------|--------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique | Perle ROCHETTE | |
| Secrétaire, représentante du CROUS | Anne FABRY | |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires | Suppléants |
| Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes | Margot FERNANDEZ | Alexy CAILLAUD |
| La Cocarde Etudiante ; L'Alternative Patriote | Thomas GERMOND | Raphael CHAILLOU |
| UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Max RIVET | Agathe SCARPA |
| Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste | Elliott MORISSET | Angélique ROSSETTO |

Pour le collège II Maine et Loire – Mayenne – Sarthe :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres | |
|--|---------------------|---------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique | Perle ROCHETTE | |
| Secrétaire, représentant du CROUS | Anne FABRY | |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires | Suppléants |
| ACTIVE TON CROUS | Nesrine EL FANNICHE | Mohamed LEBLALTA |
| Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes ! | Thomas RAMOND | Maël MOCCAND |
| La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote | Killian THORE | Louis BARBEROT |
| UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Hugo QUENTIN | Anaelle CHAUSSIVERT |
| Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour tous ! | Enzo GUIDAL | Laly BON-PETER |
| Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS) | Arthur LEVEQUE | Lalie DESGRANGES |

Lire :

« Le bureau de vote électronique par collège électoral est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire, et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires Nantes – Pays de la Loire.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections. Pour chaque représentant titulaire d'une liste de candidats, est désigné un représentant suppléant.

En conséquence, sont désignés pour les bureaux de vote électoraux (BVE) :

Pour le collège I Loire Atlantique – Vendée :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres | |
|--|------------------|--------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique | Perle ROCHETTE | |
| Secrétaire, représentante du CROUS | Anne FABRY | |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires | Suppléants |
| Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes | Margot FERNANDEZ | Alexy CAILLAUD |
| UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Max RIVET | Agathe SCARPA |
| Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste | Elliott MORISSET | Angélique ROSSETTO |

Pour le collège II Maine et Loire – Mayenne – Sarthe :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres | |
|--|---------------------|---------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de Région académique | Perle ROCHETTE | |
| Secrétaire, représentant du CROUS | Anne FABRY | |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires | Suppléants |
| ACTIVE TON CROUS | Nesrine EL FANNICHE | Mohamed LEBLALTA |
| Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes ! | Thomas RAMOND | Maël MOCCAND |
| La Cocarde Etudiante, l'Alternative patriote | Killian THORE | Louis BARBEROT |
| UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Hugo QUENTIN | Anaelle CHAUSSIVERT |
| Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes ! | Enzo GUIDAL | Laly BON-PETER |
| Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1€ et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS) | Arthur LEVEQUE | Lalie DESGRANGES |

Pour l'article 2, au lieu de lire :

« Le bureau de vote centralisateur est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections.

En conséquence, sont désignés membres du bureau de vote (BVC) :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres |
|--|---------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de région académique | Perle ROCHETTE |
| Secrétaire, représentante du CROUS | Anne FABRY |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires |
| <u>Collège 1</u> | |
| Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes | Margot FERNANDEZ |
| La Cocardé Etudiante ; L'Alternative Patriote | Thomas GERMOND |
| UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Max RIVET |
| Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste | Elliott MORISSET |
| <u>Collège 2</u> | |
| ACTIVE TON CROUS | Nesrine EL FANNICHE |
| Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes ! | Thomas RAMOND |
| La Cocardé Etudiante, l'Alternative patriote | Killian THORE |
| UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Hugo QUENTIN |
| Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes ! | Enzo GUIDAL |
| Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1 € et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS) | Arthur LEVEQUE |

Lire :

« Le bureau de vote centralisateur est composé d'une présidente, représentante de la Rectrice de la Région académique Pays de la Loire et d'une secrétaire, représentante de l'administration du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires.

Il est également composé d'un représentant titulaire de chacune des listes de candidats aux élections.

En conséquence, sont désignés membres du bureau de vote (BVC) :

| Fonction dans le bureau de vote | Membres |
|--|---------------------|
| Présidente, représentante de la Rectrice de région académique | Perle ROCHETTE |
| Secrétaire, représentante du CROUS | Anne FABRY |
| Listes présentées par ordre alphabétique | Titulaires |
| <u>Collège 1</u> | |
| Bouge ton Crous avec InterAsso Nantes et tes associations étudiantes | Margot FERNANDEZ |
| UNI : la Droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Max RIVET |
| Union Syndicale : Union Pirate et Solidaires Etudiant.e.s contre la précarité et pour un CROUS antifasciste | Elliott MORISSET |
| <u>Collège 2</u> | |
| ACTIVE TON CROUS | Nesrine EL FANNICHE |
| Bouge Ton CROUS avec les assos étudiantes pour une vraie solidarité, des logements et un CROUS pour tous et toutes ! | Thomas RAMOND |
| La Cocardé Etudiante, l'Alternative patriote | Killian THORE |
| UNI : la droite étudiante pour la suppression de la CVEC, la mise en place du ticket resto étudiant et la défense d'une université d'excellence, de nos grandes écoles, IUT, BTS | Hugo QUENTIN |
| Union Etudiante contre Macron et l'extrême droite : pour un revenu étudiant à 1288€, un logement digne et un repas à 1€ pour toutes ! | Enzo GUIDAL |
| Union syndicale contre l'extrême droite et Macron : pour le repas à 1 € et une allocation d'autonomie pour tou.te.s (UNEF, Coordo, RS) | Arthur LEVEQUE |

Article 2

Les autres dispositions de l'arrêté n°2026/DESUP/002 demeurent inchangées.

Article 3

Le présent arrêté sera publié sur le site internet du Crous de Nantes – Pays de la Loire et affiché dans ses locaux.

Article 4

La Directrice Générale du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires de Nantes – Pays de la Loire est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Nantes, le 22 janvier 2026

Pour la Rectrice ou son délégué
Le Secrétaire général de la Région Académique
de la Nouvelle-Aquitaine

Philippe DIAZ

Katia BÉGUIN

Le présent acte peut être contesté dans un délai de deux mois à compter de la date de sa publication, dans les conditions prévues à l'article R.421-1 du code de justice administrative par un recours contentieux devant le tribunal administratif compétent.